

Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 1-3 (1949-1953)

Heft: 3

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SCHWEIZER MÜNZBLÄTTER

Gazette numismatique suisse

Herausgegeben von der Schweizerischen Numismatischen Gesellschaft

Publiée par la Société suisse de numismatique

Redaktor: Dr. Herbert A. Cahn, Basel, Blochmonterstrasse 19

Collaborateur pour les articles français: M. Charles Lavanchy, 12, avenue Rambert, Lausanne

Erscheint vierteljährlich · Abonnementspreis: Fr. 8.- pro Jahr (gratis für Mitglieder der Schweizerischen Numismatischen Gesellschaft) · Insertionspreis: Viertelseite Fr. 30.- pro Nummer, Fr. 90.- im Jahr.

Revue trimestrielle · Prix d'abonnement: Fr. 8.- par an (envoi gratuit aux membres de la Société suisse de numismatique) · Prix d'annonces: Un quart de page Fr. 30.- par numéro, Fr. 90.- par an.

Inhalt - Table des matières:

C. Martin: Poésie et réalité de l'affaire Farinet, faux-monnayeur, p. 37 / D. Dolivo: A propos d'un soi-disant denier inédit de Thomas II de Savoie, p. 40 / M. M. Salton: Ein Steinmodell des Mathes Gebel, S. 41 / H. A. Cahn: Goethes Beziehungen zu Schweizer Medailleuren (III: K. J. Schwendimann), S. 42 / H.-U. Bauer: Aus den Memoriens eines alten Sammlers, S. 44 / Der Büchertisch, S. 48 / Neues und Altes, S. 50 / Résumés, p. 55 / Briefkasten, S. 56.

Colin Martin

POÉSIE ET RÉALITÉ DE L'AFFAIRE FARINET FAUX-MONNAYEUR

Le grand poète et romancier vaudois C.-F. Ramuz a publié, en 1932, chez Grasset, un admirable roman sous le titre «Farinet ou la fausse monnaie». Le hasard nous avait permis de trouver, il y a de nombreuses années, une trace de la machine avec laquelle Farinet exerçait sa coupable entreprise. L'ayant eue, tout récemment, sous les yeux, nous avons pu enfin préciser certains points d'histoire et faire, dès lors, le départ entre la poésie et la réalité de ce texte si savoureux.

Ramuz nous montre Farinet en prison, pour délit de fausse monnaie en Italie. Il s'en échappe, retourne dans son village: Miège au nord de Sierre, et là, reprend son activité clandestine. Il tient, d'un vieux montagnard, le secret de mines d'or d'où il tire le métal précieux. Ces mines se trouveraient, selon Ramuz, dans les contreforts du Wildstrubel. L'or se présenterait sous forme de poudre qu'à plusieurs reprises Farinet fit couler dans ses mains sous les yeux émerveillés des montagnards de l'endroit.

Le Farinet de Ramuz n'est pas un simple faux-monnayeur; il a des idées très élevées qui justifient son activité à ses yeux et à ceux de ses concitoyens. D'une part, il reproche au gouvernement la mauvaise qualité de ses pièces d'or, qui seraient un alliage d'or et de cuivre, les siennes, par contre, seraient d'or et d'argent. Il ne cesse de répéter que son or est meilleur que celui du gouvernement: